



Les amis de l'IIDH –
Fondation René Cassin
Strasbourg

La France et la Cour européenne des droits l'homme

Jurisprudence 2020

sous la direction scientifique de Mustapha Afroukh

Vendredi 2 juillet 2021

ILERI, 7-11 Avenue des Chasseurs / 75017 Paris

9h00 Accueil du public

9h15 Allocutions d'ouverture

Marie Fontanel, Ambassadrice, Représentante permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe

Anne-Marie Tyrode-Mania, Directrice de l'ILERI

Yannick Lécuyer, Maître de conférences HDR en droit public, Secrétaire général de l'Association des amis de la Fondation René Cassin

Sébastien Touzé, Professeur de droit public à l'Université Paris II Panthéon-Assas (CRDH), Directeur de la Fondation René Cassin, Membre du comité contre la torture des Nations-Unies

9h45 Rapport introductif

Mustapha Afroukh, Maître de conférences à l'Université de Montpellier (IDEDH/membre associé du CRDH), Trésorier de l'Association des amis de la Fondation René Cassin

MATINÉE

Présidence : **Mattias Guyomar**, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

10h00 *Motivation d'une décision de rejet d'une demande de renvoi préjudiciel* (13 février 2020, arrêt *Sanofi Pasteur c/ France*, n°25137/16) : **Laure Milano-Laganier**, Professeure de droit public à l'Université de Montpellier (IDEDH)

10h20 *Consultation des archives de la présidence de la république et règle de l'épuisement des voies de recours internes* (5 mai 2020, décision *Graner c/ France*, n°84536/17) : **Thibaut Larrouturou**, Docteur en droit public qualifié aux fonctions de Maître de conférences, ancien référendaire à la Cour européenne des droits de l'homme

Discussion et pause

11h20 *Usage de la force publique meurtrière* (30 avril 2020, arrêt *Castellani c/ France*, n° 43207/16) : **Carine Laurent-Boutot**, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université d'Orléans (CRJ)

11h40 *Enfants victimes de maltraitances* (4 juin 2020, arrêt *Association Innocence en Danger et Association Enfance et Partage c/ France*, n°15343/15 et 16806/15) : **Fabien Marchadier**, Professeur de droit privé à l'Université de Poitiers (ERDP)

Discussion

APRÈS-MIDI

Présidence : **Emmanuel Decaux**, Professeur émérite de droit public à l'université Paris II Panthéon Assas, Président de la Fondation René Cassin

14h00 *Conditions de détention indignes* (30 janvier 2020, arrêt *J.M.B. c/ France* n°9671/15 et 19 novembre 2020, *Barbotin c. France*, n° 25338/16) : **Benoît Chamouard**, sous-directeur des droits de l'Homme à la direction des affaires juridiques au Ministère des affaires étrangères

14h20 *Conditions d'accueil des demandeurs d'asile* (2 juillet 2020, arrêt *N.H. et autres c/ France*, n°28820/13, 75547/13 et 13114/15 ; 10 septembre 2020, arrêt *B.G. et autres c/ France*, n°63141/13) : **Marion Larché**, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (IREDIÉS), Secrétaire générale adjointe de l'Association des amis de la Fondation René Cassin

Discussion et pause

15h20 *Dissolution d'organisations d'extrême droite* (8 octobre 2020, arrêt *Ayoub et autres c/ France*, n°77400/14, 34532/15, 34550/15) : **Catherine Gauthier**, Professeure de droit public à l'Université de Bordeaux (CERCCLE)

15h40 *Appel au Boycott* (11 juin 2020, arrêt *Baldassi et autres c/ France*, n°15271/16) : **Me Laurent Pettiti**, Avocat au barreau de Paris, Ancien membre du conseil de l'Ordre de Paris et président de la délégation permanente du Conseil des barreaux européens (CCBE) auprès de la Cour européenne des droits de l'homme.

Discussion et clôture



ILERI, 7-11 Avenue des Chasseurs / 75017 Paris

Places limitées

Les interventions seront diffusées en direct sur zoom (lien et code secret communiqués par courriel)

Inscription : mustapha.afroukh@umontpellier.fr